

LE MAG

09

FÉVRIER 2026

Fior & Ussès

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Bienvenue dans votre Maison des services à la personne !



04. PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE

**LA DÉCHETTERIE
INTERCOMMUNALE**
UNE NOUVELLE ADRESSE
POUR VOS DÉCHETS

07. AGIR POUR VOTRE QUOTIDIEN

SÉCURITÉ
LA CCFU INVESTIT
POUR UNE NOUVELLE
CASERNE

10. AGIR POUR VOTRE QUOTIDIEN

**TRANSPORT
EN COMMUN**
À CHACUN SA
SOLUTION



INFORMATIONS PRATIQUES

Les services de la CCFU

SIÈGE DE LA CCFU, 61 ROUTE DU STADE À SILLINGY



> ACCUEIL GÉNÉRAL

04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr

Accueil du public :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Fermé le mercredi après-midi.



> SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

04 50 77 24 03 - transport.scolaire@ccfu.fr



> SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME

04 50 68 87 22 - urbanisme@ccfu.fr

Accueil du public et accueil téléphonique :

- Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi et vendredi de 9h à 12h

Fermé le mercredi



> SERVICE PETITE ENFANCE

04 50 63 75 85 - rpe@ccfu.fr



> SERVICE GESTION DES DÉCHETS

04 50 77 71 17 - environnement@ccfu.fr



> SERVICE EAU POTABLE

Facturation de l'eau

04 50 77 24 04 - eau@ccfu.fr

Renseignements factures

Accueil téléphonique uniquement le matin

Service technique de l'eau

04 50 77 15 34 - technique@ccfu.fr

Renseignements abonnements, demandes
de branchements

Accueil téléphonique uniquement le matin

Astreinte

06 71 58 41 57

Urgences **eau potable uniquement** (fuites, casse...)

Semaine : du lundi au vendredi de 17h à 8h

Week-end : du vendredi 17h au lundi 8h

MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES À LA PERSONNE, 18 ROUTE DE PARIS À LA BALME DE SILLINGY



> FRANCE SERVICES

04 56 68 03 05 - franceservices@ccfu.fr

Accueil sur rendez-vous

• Lundi : de 10h à 12h

• Du mardi au jeudi : de 9h à 12h

Accueil sans rendez-vous et par téléphone

• Du lundi au jeudi : de 13h30 à 17h

• Vendredi : de 9h à 12h

ZAE DES GRANDES VIGNES, 48 CHEMIN DES VIGNES 74330 LA BALME DE SILLINGY



> DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

dechetterie@ccfu.fr

Lundi, mardi, jeudi,

> 13h30 - 18h30 (été)

> 13h30 - 17h30 (hiver)

Mercredi et vendredi

> 9h - 12h / 13h30 - 18h30 (été)

> 9h - 12h / 13h30 - 17h30 (hiver)

Samedi

> 9h - 18h30 (été) / > 9h - 17h30 (hiver)



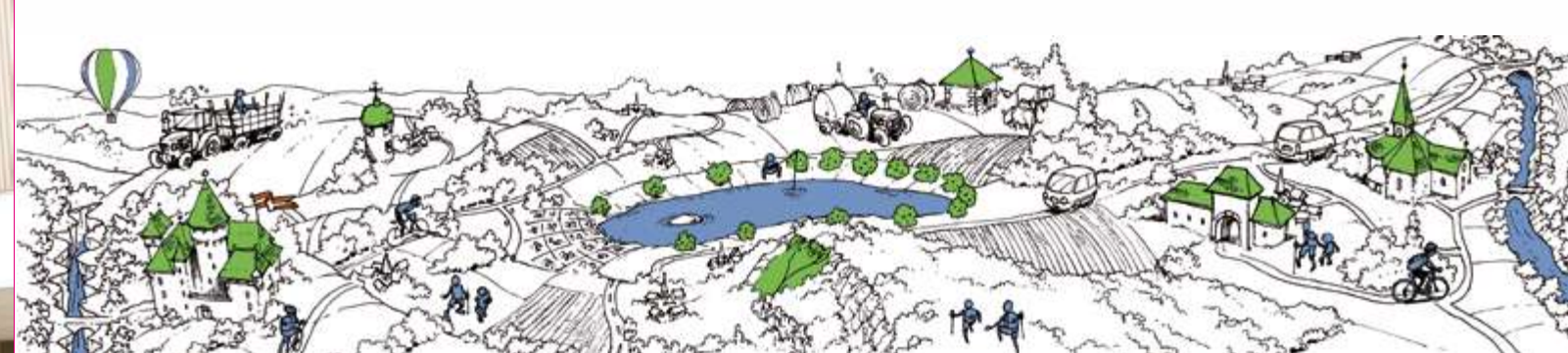
ALERTE CITOYEN

RESTEZ INFORMÉS DES URGENCES
(eau, déchets, transports scolaires...)

Par SMS en vous inscrivant au dispositif :

Alerte Citoyens sur

fier-et-usses.alertecitoyens.com



CHOISY / LA BALME DE SILLINGY / LOVAGNY / MÉSIGNY / NONGLARD / SALLENÔVES / SILLINGY

Édito

Chères habitantes, chers habitants de notre territoire de Fier et Usse,

À l'heure de ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal, il m'a semblé important de revenir, avec simplicité, sur plusieurs réalisations et projets majeurs qui ont vu le jour cette dernière année de mandat au sein de **la Communauté de Communes Fier et Usse**. Cette année a été marquée par la mise en œuvre de projets concrets au service du quotidien.

Parmi les avancées récentes, vous trouverez dans ce magazine toutes les informations pratiques concernant **la nouvelle déchetterie intercommunale**, ouverte depuis le 1^{er} décembre 2025, ainsi que **le pôle intercommunal des services à la personne**, mis en service en novembre 2025. Deux équipements structurants, pensés pour améliorer l'accès aux services et simplifier vos démarches du quotidien.

Ce mandat nous a également permis **le déploiement de nouvelles lignes de transport en commun**, venant compléter l'offre régionale et facilitant les déplacements vers l'agglomération annécienne. Notre dossier consacré aux mobilités dans ce numéro vous permettra d'y voir plus clair, notamment en matière de billetterie et de solutions de déplacement.

Cette année 2025 a aussi été marquée par la **finalisation de documents stratégiques** importants pour notre territoire : le **PCAET** (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), qui fixe notre trajectoire en matière de transition énergétique et climatique, et le **PGSSE** (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux), qui renforce la protection et la qualité de notre alimentation en eau potable. Ces outils apportent un cadre clair et durable pour l'action publique à l'échelle intercommunale.

Vous découvrirez enfin dans ces pages le lancement du **projet de nouvelle caserne Fier et Usse**, mené en partenariat avec le SDIS, un équipement essentiel pour la sécurité de notre territoire et de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine, conçu pour vous apporter des informations utiles et concrètes sur les services et les projets de votre intercommunalité.

Henri CARELLI

Président de la CCFU et Maire de Lovagny



Publication biannuelle
éditée par la CCFU

Imprimé sur du papier
écocertifié PEFC 10-31-1443

10-31-1443 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Directeur de la publication : Henri CARELLI

Rédaction : Anne-Lise BAILLARD
avec la participation des élus et des services

Design et impression : Kalistene Annecy

Photos : CCFU - Kenny Cerou - Initiative Grand Annecy
- IStock - Freepick

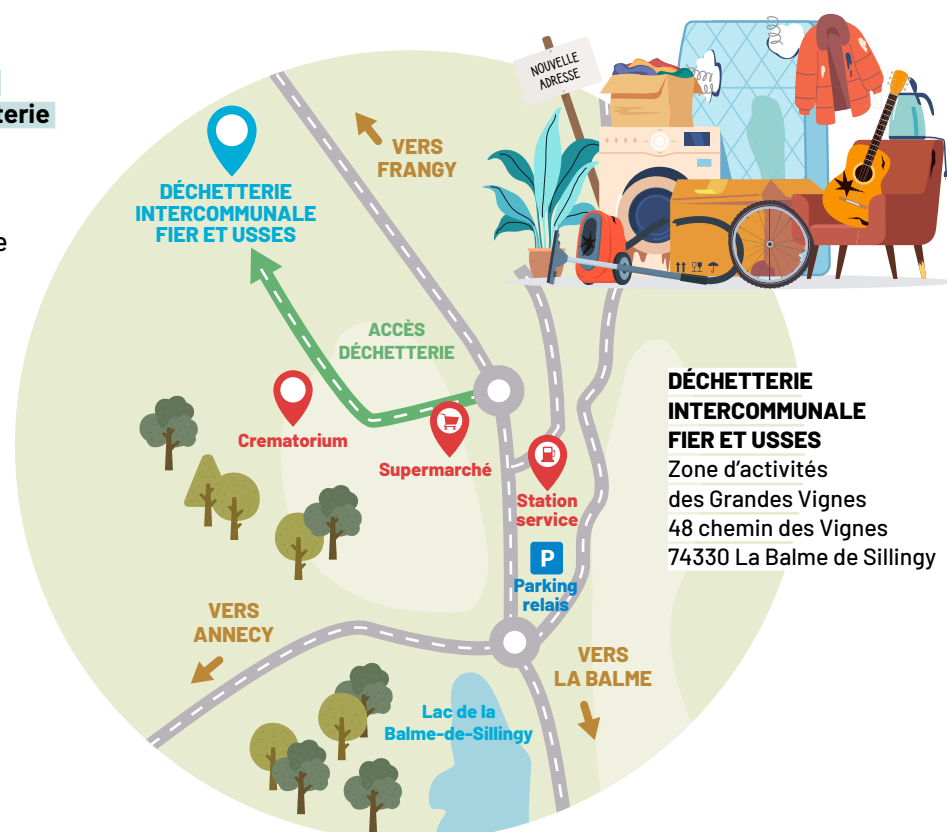
Tirage : 7 300 exemplaires

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Une nouvelle adresse pour vos déchets... et un pas de plus vers un territoire plus responsable.

Depuis le 1^{er} décembre 2025, la Communauté de Communes Fier et USSÉS dispose de sa propre déchetterie intercommunale. Située au cœur du territoire, à La Balme de Sillingy, dans la zone d'activités des Grandes Vignes, cette nouvelle infrastructure moderne et fonctionnelle marque une étape importante dans l'amélioration du service public de gestion des déchets.

Jusqu'à présent, les habitants du territoire utilisaient la déchetterie d'Épagny Metz-Tessy. Avec cette nouvelle déchetterie, la CCFU se dote d'un **outil moderne, pratique et exemplaire**, au service des habitants et du développement durable. Réduction des trajets, amélioration du tri, valorisation des déchets, réemploi et solidarité : autant d'objectifs réunis dans un seul et même lieu.



CONDITIONS D'ACCÈS

La déchetterie est réservée :

- Aux particuliers résidant sur le territoire de la CCFU,
- Aux professionnels implantés sur le territoire de la CCFU.

Pour éviter toute saturation du site, l'accès est interdit aux professionnels le samedi.



Info pour les habitants de Lovagny et du secteur de Bromines

Pour des raisons évidentes de proximité, les habitants de la commune de Lovagny ainsi que ceux du secteur de Bromines, sur la commune de Sillingy, pourront au choix, se déplacer dans notre nouvelle déchetterie intercommunale ou continuer à déposer leurs déchets à la déchetterie d'Épagny Metz-Tessy.

Pour accéder à la déchetterie d'Épagny Metz-Tessy, il vous sera nécessaire à partir de début mars 2026 de présenter une **carte d'accès**, à votre nom, à chaque passage.

Afin d'obtenir cette carte d'accès, vous devez vous inscrire via le formulaire en flashant le QR code ci-dessous ou en contactant le service de gestion des déchets au 04 50 77 71 17 (justificatif de domicile à fournir).



HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires varient selon la saison (heure d'été / heure d'hiver) :

Lundi, mardi, jeudi,
> 13h30 – 18h30 (été)
> 13h30 – 17h30 (hiver)

Mercredi et vendredi
> 9h – 12h / 13h30 – 18h30 (été)
> 9h – 12h / 13h30 – 17h30 (hiver)

Samedi
> 9h – 18h30 (été) / > 9h – 17h30 (hiver)

Le samedi est exclusivement réservé aux usagers particuliers.
Fermeture le dimanche et les jours fériés.

DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS : LA ZONE DE RÉEMPLOI

Parmi les services proposés au sein de la nouvelle déchetterie intercommunale, **la zone de réemploi incarne pleinement la volonté de la CCFU de favoriser la réduction des déchets et l'économie circulaire.** Petit mobilier, vaisselle, jouets, décoration, outils, électroménager fonctionnel, matériaux... Tous ces objets peuvent être déposés dans cet espace et **proposés gratuitement à d'autres usagers**, dans une logique de solidarité et de réduction des déchets.

FRÉDÉRIC PALLAS,
RESPONSABLE DE
LA DÉCHETTERIE



POURQUOI AVOIR CRÉÉ UNE ZONE DE RÉEMPLOI ?

L'objectif est simple : éviter le gaspillage. Beaucoup d'objets jetés peuvent encore servir. **Cette zone permet de prolonger leur durée de vie, de réduire les déchets incinérés et de favoriser une consommation plus responsable.**

COMMENT FONCTIONNE CONCRÈTEMENT CET ESPACE ?

Les usagers déposent leurs objets en bon état dans une

caisse devant le local. Nous vérifions qu'ils soient propres, complets et fonctionnels, puis nous les mettons à disposition gratuitement. Le succès est déjà au rendez-vous : les objets trouvent rapidement preneur.

QUEL EST L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ?

Chaque objet réemployé est une économie de ressources naturelles et d'énergie. C'est un geste simple, mais qui a un impact très concret.

RECYCLERIE ASSOCIATIVE LES ÉPANOÛ : UN PROJET SOLIDAIRE

La déchetterie accueille également une **recyclerie associative : « L'Art recyclerie »**, gérée par l'AAPEI EPANOÛ qui œuvre dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cet espace permet de réparer, valoriser et revendre à prix solidaires des objets destinés à être jetés, favorisant ainsi **l'économie circulaire et l'insertion sociale.**



CATHERINE DUPERRIER,
RESPONSABLE
DE LA RECYCLERIE
LES ÉPANOÛ



QUEL EST LE RÔLE DE LA RECYCLERIE ?

Notre mission est double : environnementale et sociale. Nous réduisons les déchets tout en favorisant l'inclusion sociale de personnes déficientes intellectuelles ou porteuses d'autisme.

QUELS TYPES D'OBJETS RÉCUPÉREZ-VOUS ?

Nous récupérons sur le site de la déchetterie et auprès d'autres partenaires des meubles en bon état que nos résidents restaurent grâce à un travail de ponçage, peinture, décoration... afin de leur donner une seconde vie chez vous. Ils sont disponibles sur place moyennant une participation minimum. Nous récupérons également des bâches destinées à être jetées, des cordes type escalade que nous transformons en cabas pratiques et résistants vendus également sur place.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX HABITANTS ?

Avant de jeter, pensez à la recyclerie ! Chaque don compte et contribue à un projet solidaire et durable. Et avant d'acheter, ayez également le réflexe Art recyclerie !



EN CLAIR...

Le dépôt des meubles par les usagers se fait uniquement auprès des agents de la déchetterie. En revanche, le dépôt de bâches, cordes, tissus se fait directement à la recyclerie.

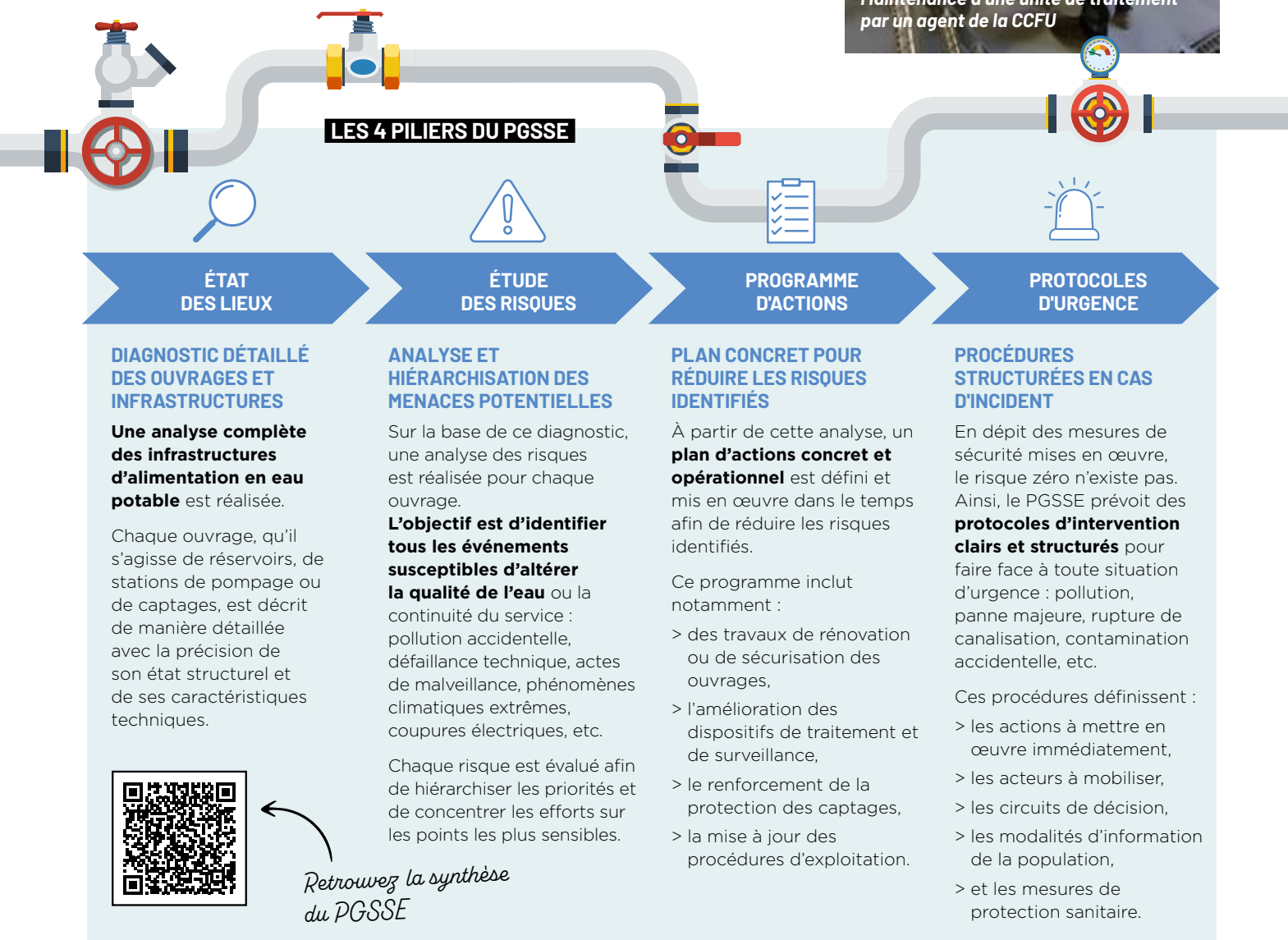
Protéger votre eau : notre mission

Dans le cadre des obligations réglementaires fixées pour 2027, la Communauté de Communes Fier et USSés a récemment finalisé l'élaboration de son **Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)**. Ce document essentiel vise à **prévenir les risques sanitaires susceptibles d'altérer la qualité de l'eau distribuée aux habitants**, en garantissant à la fois la sécurité sanitaire et la continuité du service.

En effet, bien que des mesures de surveillance strictes soient déjà mises en place pour assurer une qualité de l'eau conforme, des situations imprévues, comme un lessivage des sols dû à des fortes pluies, peuvent affecter ponctuellement cette qualité. Le PGSSE a pour objectif d'anticiper ces sources de contamination et d'améliorer la gestion de la ressource en eau, en permettant de réagir rapidement et efficacement face à toute situation problématique. **Il est donc un levier stratégique pour renforcer la sécurité sanitaire de l'eau distribuée et protéger la santé des habitants.**



Maintenance d'une unité de traitement par un agent de la CCFU



La CCFU investit pour une nouvelle caserne



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

24 JUIN 2025
choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre
JUILLET 2025 - JUILLET 2026
phase d'études
AOÛT 2026 - FIN 2027
travaux de construction
La mise en service de la caserne est ainsi prévue début 2028.

La CCFU poursuit activement son engagement en faveur de la sécurité et de la qualité de vie des habitants avec la construction de la **nouvelle caserne de sapeurs-pompiers de Fier et USSés**, l'un des projets phares du mandat.

UN INVESTISSEMENT MAJEUR POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La construction de cette nouvelle caserne représente un **investissement global de 2 391 554 € HT, soit 2 869 865 € TTC**, incluant les travaux et la maîtrise d'œuvre.

Le financement des travaux est assuré conjointement par :

- > la Communauté de Communes Fier et USSés à hauteur de 30 %
- > le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) à hauteur de 70 %

À cela s'ajoute le coût du terrain, propriété de la CCFU, **entièrement financé par la collectivité pour un montant de 487 000 €, et cédé ensuite au SDIS.**



Au total, la participation financière de la CCFU s'élève à 1 217 000 € HT, soit 42 % du coût global du projet.

LUDOVIC BOSETTI,
AGENT TECHNIQUE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE DE LA CCFU ET POMPIER VOLONTAIRE



POURQUOI CETTE NOUVELLE CASERNE EST-ELLE SI IMPORTANTE POUR VOUS ?

Aujourd'hui, nos locaux sont devenus inadaptés. Les bâtiments sont anciens, parfois exigus, et ne correspondent plus aux normes actuelles. Cette nouvelle caserne va nous permettre de travailler dans de bien meilleures conditions, avec des espaces opérationnels performants, du matériel mieux organisé, des espaces de vie adaptés pour les équipes ainsi que des espaces de formation.

EN QUOI CET ÉQUIPEMENT VA-T-IL AMÉLIORER LES INTERVENTIONS ?

L'implantation centrale est un vrai plus. Cela va nous permettre de réduire les délais d'intervention et de mieux couvrir l'ensemble du territoire. Dans notre métier, chaque minute compte. Ce gain de temps peut faire toute la différence.

QU'ATTENDEZ-VOUS PERSONNELLEMENT DE CE NOUVEL OUTIL ?

Plus de fonctionnalités, plus de sécurité, et surtout une meilleure qualité de vie au sein de la caserne. C'est important pour la cohésion des équipes et pour continuer à attirer de nouveaux volontaires.

UN MESSAGE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE ?

Ce projet montre que la CCFU investit concrètement pour leur sécurité. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur cet engagement, et nous continuerons à donner le meilleur de nous-mêmes pour protéger la population.

Un petit mot pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : devenir.spv@sd574.fr



PCAET

Une feuille de route pour le climat, l'air et l'énergie de notre territoire

Adopté en décembre dernier en conseil communautaire, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Fier et Ussets est désormais finalisé. Ce document stratégique fixe le cap pour les six prochaines années afin de **lutter contre le changement climatique, réduire notre consommation d'énergie et adapter le territoire aux évolutions du climat**, tout en préservant notre qualité de vie.

UN PLAN POUR AGIR LOCALEMENT FACE AUX ENJEUX GLOBAUX

Le changement climatique n'est pas une réalité lointaine : il impacte déjà notre territoire avec des sécheresses plus fréquentes, une tension sur la ressource en eau, un risque accru de feux de forêt et des forêts fragilisées par des essences moins adaptées au nouveau climat.

Parallèlement, la hausse des coûts de l'énergie et la présence encore importante de logements énergivores – près d'un quart sont considérés comme des « passoires thermiques » – renforcent la nécessité d'agir. **Le PCAET apporte une réponse structurée et ambitieuse à ces défis.**

DES OBJECTIFS CLAIRS ET PARTAGÉS

Le PCAET vise à **réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer la consommation énergétique du territoire, développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air**. Si les émissions de gaz à effet de

serre ont déjà baissé de 16 % entre 1990 et 2022, cet effort reste insuffisant pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Ce plan marque donc une nouvelle étape, plus volontariste, pour accélérer la transition écologique.

UN PROGRAMME D'ACTIONS CONCRET ET OPÉRATIONNEL

Loin d'être un simple document théorique, **le PCAET se traduit par un programme de 61 actions, réparties autour de 10 thématiques** : animation territoriale, énergie, mobilité, qualité de l'air, déchets et économie circulaire, aménagement du territoire, eau, agriculture, biodiversité et forêt. Les mesures proposées sont concrètes

et touchent le quotidien des acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, agriculteurs...). Parmi les actions, nous prévoyons par exemple l'accompagnement à la rénovation énergétique, la préservation des milieux naturels, le soutien à la gestion forestière, l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique...



UNE DÉMARCHE CONSTRUITE AVEC LE TERRITOIRE

Tout au long de son élaboration, le PCAET a fait l'objet d'une **large concertation associant élus, habitants, entreprises, agriculteurs et partenaires institutionnels**. Cette mobilisation collective a permis de bâtir un plan réaliste, adapté aux spécificités locales et partagé par les acteurs du territoire.



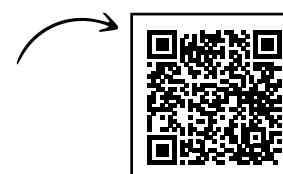
ET MAINTENANT ?

Avec l'adoption du PCAET, **la CCFU entre maintenant dans la phase de mise en œuvre**. Les actions seront déployées progressivement, en lien avec les acteurs locaux : collectivités, entreprises, associations, citoyens...

Une synthèse du PCAET est disponible à l'accueil de la CCFU, dans les mairies et en ligne sur le site internet de la communauté de communes.



N'hésitez pas à la consulter pour découvrir en détail les ambitions et les actions prévues pour bâtir, ensemble, un territoire plus durable et résilient.



QUAND LE PCAET PREND RACINE SUR NOTRE TERRITOIRE

La plantation de haies champêtres, première action concrète du PCAET sur le territoire

En partenariat avec l'association Mission Haies et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, la CCFU s'est engagée en faveur de la plantation de haies champêtres, action inscrite au

PCAET, dans le cadre d'un programme d'accompagnement des exploitations agricoles vers la transition écologique.

Présentes sur l'ensemble du territoire, les haies structurent les paysages en bordure des parcelles agricoles, des cours d'eau et des routes. Sur le territoire de la CCFU, elles représentent 134 km de linéaire pour 68 km², soit environ 20 mètres linéaires par hectare, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale estimée à 28 ml/ha.



LESLIE KRITHARI, ANIMATRICE ENVIRONNEMENT ET KILLIAN L'HOMME, CHARGÉ DE PROJET PCAET, ONT PILOTÉ CE PROJET ET NOUS EN DISENT UN PEU PLUS.



Leslie, quels sont les bénéfices des haies champêtres ?
Les haies champêtres jouent un rôle essentiel dans l'équilibre de nos territoires. Véritables

refuges pour la biodiversité, elles abritent de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de petits mammifères. Elles protègent également les sols en limitant l'érosion, favorisent la rétention de l'eau et contribuent à la qualité des paysages ruraux. En agissant comme des brise-vents naturels, elles améliorent aussi les conditions agricoles tout en participant à la lutte contre le changement climatique grâce au stockage du carbone. À la fois utiles, durables et esthétiques, **les haies champêtres sont un atout précieux pour l'environnement et le cadre de vie.**



Killian, quel rôle a joué la CCFU ?
La CCFU a accompagné trois exploitations agricoles : deux exploitations maraîchères et un élevage caprin, situées à La Balme de Sillingy, Choisy et Sallenôves. Ces trois projets

ont permis la (re)plantation de 600 mètres de haies, composées de 27 essences locales - telles que le cornouiller sanguin, l'aubépine ou la viorne lantane - dont plusieurs arbres fruitiers. Réalisées début 2026, ces plantations ont bénéficié de la **participation de l'entreprise Colas**, implantée à Sillingy, qui a souhaité soutenir le projet. Pour la plantation de Sallenôves, l'ensemble des agents de la CCFU, les élus et les enfants de l'école ont été invités à planter les arbres, ce qui a fait du projet un vrai moment convivial et de partage.



Plantation de haies champêtres à Sallenôves par des élus et agents de la CCFU

TRANSPORTS EN COMMUN

À chacun sa solution : on vous guide !

Se rendre sur le bassin annécien, rejoindre son lieu de travail, accompagner les enfants, faire ses courses ou simplement se déplacer sur le territoire... Les besoins ne sont pas les mêmes d'un habitant à l'autre. Et comme notre offre de transport repose sur **plusieurs lignes et plusieurs opérateurs (Sibra, Région, J'ybus)**, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver – notamment sur la billettique (tickets, abonnements, titres adaptés).

Cette double page vous propose un **plan clair des lignes**, puis des **situations concrètes** (étudiant, actif, senior, parent, déplacements occasionnels ou réguliers). Pour chaque profil, nous vous indiquons **la meilleure solution de transport** et **le bon dispositif de billet/abonnement** pour voyager simplement et au bon tarif.

Lignes Y22 / Y21 Région et ligne 30 Sibra : une billettique unique Sibra sur les communes de La Balme de Sillingy et Sillingy !

Pour vos trajets sur les lignes Y22 / Y21 de la Région **entre les communes de La Balme de Sillingy / Sillingy et la région annécienne**, vous devez utiliser un **titre de transport Sibra** (ticket ou abonnement).

⚠ Pour les points de montée / descente situés sur les communes de **Sallenôves et Mésigny**, vous devez acheter un **titre de transport Région**.

OÙ ACHETER VOS TITRES DE TRANSPORT ?

LIGNES **30** ET **22**



	Dans le bus	Espace Sibra	Vente à distance Boutique en ligne sibra.fr	Site oura.com	E-Ticket sur Appli Sibra	Ticket SMS
Ticket unitaire	●	●	●	●	●	●
Ticket Tribu (valable pour 4 personnes effectuant ensemble le même trajet)		●	●		●	●
10 voyages Jeune/ Adulte/Sénior		●	●	●	●	
Abonnement mensuel tout public		●	●			
Abonnement annuel Jeune/ Adulte/Sénior		●	●			



Espace Sibra - Agence commerciale Sibra

21 rue de la Gare - BP 202 - 74 005 Annecy Cedex / sibra@sibra.fr

> Pour toute information sur les **lignes, tarifs et horaires** : 04 50 10 04 04

> Pour toute information sur les **abonnements** : 04 50 10 04 10

En savoir plus...



LIGNES **Y22** ET **Y21**



	Dans le bus	Gare routière Annecy	Application M Ticket	Site oura.com
Ticket unitaire	●	●	●	
10 voyages		●	●	●
Abonnement mensuel		●	●	●

En savoir plus...



LIGNE **J5** J'YBUS CC Rumilly Terre de Savoie **J'ybus**

	Dans le bus	CC Rumilly Terre de Savoie	Vente à distance (par courrier)	Mairie de Lovagny
Ticket unitaire	●			
10 voyages Jeune/ Adulte/ Sénior		●	●	●
Abonnements mensuels		●	●	
Abonnements annuels		●	●	
Abonnement annuel combiné J'ybus + Sibra		●	●	



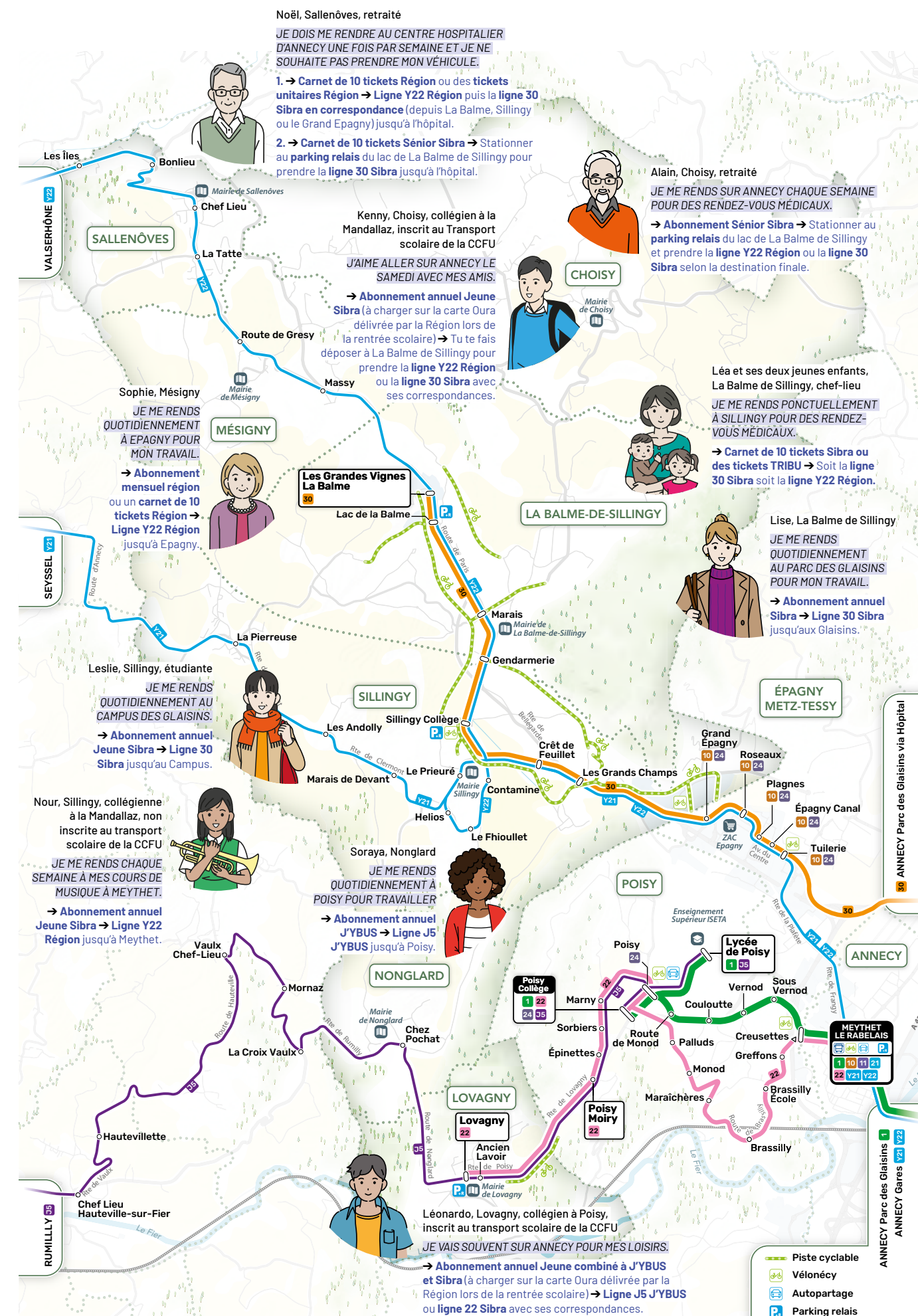
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie / Service Transports

3 place de la Manufacture BP 69 - 74 152 Rumilly Cedex

transports@rumilly-terredesavoie.fr

Tél. 04 50 01 87 03

En savoir plus...



Quand sport et petite enfance rythment la vie locale

Derrière chaque équipement public, il y a un projet, des usages, et surtout des habitants. Avec la rénovation du gymnase de la Mandallaz et l'ouverture d'une nouvelle crèche intercommunale à La Balme de Sillingy, la Communauté de Communes Fier et Ussets investit concrètement dans le bien-être, la qualité de vie et l'attractivité du territoire. Deux réalisations structurantes, pensées pour accompagner les familles, les enfants, les scolaires et les associations, au plus près de leurs besoins.



Vestiaires et sanitaires refaits à neuf.



Nouvelle salle d'activités de la mezzanine.

LE GYMNASE DE LA MANDALLAZ A FAIT PEAU NEUVE !

Après huit mois de travaux, les utilisateurs du gymnase de la Mandallaz (scolaires et associations sportives) ont à nouveau accès à l'ensemble de l'équipement depuis octobre. Ce chantier de réhabilitation, annoncé dans notre précédent magazine, a permis de moderniser et améliorer le confort des installations désormais mieux adaptées aux besoins des sportifs. Les espaces intérieurs ont été entièrement rénovés. Au rez-de-chaussée, les vestiaires et locaux annexes ont été refaits à neuf, de nouveaux rangements ont été créés et les équipements techniques (sanitaires, ventilation et plancher chauffant) ont été remis aux normes.

À l'étage, la mezzanine a été réaménagée et fermée grâce à l'installation d'une verrière au-dessus du plateau sportif, permettant ainsi de disposer d'un espace supplémentaire pour les activités sportives.

LE COÛT DU PROJET

Ce projet représente un investissement total de 870 461,47 € HT, dont 141 230,00 € HT pour la maîtrise d'œuvre et 729 231,47 € HT pour les travaux avec un soutien du Département à hauteur de 150 000 €.

haute savoie
le Département

À LA BALME DE SILLINGY, UNE NOUVELLE CRÈCHE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Autre projet structurant pour le territoire : l'ouverture de la nouvelle crèche intercommunale de La Balme de Sillingy. D'une capacité de 30 places, elle remplace l'ancienne structure de 20 places, devenue insuffisante pour répondre à la demande croissante des familles.



Pensée comme un véritable lieu de vie pour les tout-petits, la crèche offre un environnement moderne, sécurisé et chaleureux, propice à l'éveil, à l'autonomie et à la socialisation !

Ce projet s'inscrit dans une dynamique globale de renforcement de l'offre petite enfance à l'échelle du territoire. Avec les autres structures intercommunales de Lovagny et Sillingy, ainsi que la micro-crèche privée de Sallenôves subventionnée par la CCFU, la Communauté de Communes est passée de 41 à 71 places d'accueil collectif en mode PSU (Tarif CAF plus abordable pour les familles). Une évolution significative, qui traduit la volonté forte des élus de répondre aux besoins croissants des familles, de faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et de renforcer l'attractivité du territoire pour les jeunes ménages.

DES PLACES DISPONIBLES EN ACCUEIL OCCASIONNEL !

Des places en accueil occasionnel les mercredis et pendant les vacances scolaires restent disponibles dans nos structures intercommunales à La Balme de Sillingy, Sillingy et Lovagny. Un moyen pour permettre aux enfants de se familiariser progressivement avec l'accueil collectif !

i Pour tout renseignement complémentaire ou pour effectuer une demande d'inscription en accueil occasionnel, les familles sont invitées à contacter le guichet unique Petite Enfance : 04 50 63 75 85 - rpe@ccfu.fr

Développement économique : DES ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Aménager les zones d'activités, soutenir l'entrepreneuriat local et encourager des pratiques plus responsables : la Communauté de Communes Fier et Ussets agit chaque jour pour renforcer l'attractivité et la vitalité économique du territoire.

Pollution lumineuse : adoptons les bons réflexes

Parce que développement économique rime aussi avec responsabilité environnementale, la CCFU encourage une gestion plus sobre de l'éclairage sur l'ensemble du territoire.

La pollution lumineuse, causée par un éclairage artificiel excessif, engendre un gaspillage énergétique important et perturbe à la fois la biodiversité et la santé humaine. Pour y remédier, la réglementation impose aujourd'hui l'extinction de certains éclairages en cœur de nuit.

ENTREPRISES ET COMMERCES PEUVENT AGIR CONCRÈTEMENT

- J'éteins les éclairages intérieurs une heure après la fermeture de mes locaux.
- J'éteins les éclairages de vitrines au plus tard une heure après la fermeture (ou à 1 h du matin si la fermeture est tardive). Ils peuvent être rallumés à partir de 7 h ou une heure avant l'ouverture.
- Pour les parkings et chantiers en extérieur, j'éteins l'éclairage 2 h après la fin de l'activité, ou 1 h pour les chantiers.
- Les éclairages extérieurs destinés à la sécurité doivent être éteints au plus tard 1 h après la cessation d'activité.

Une gestion raisonnée de l'éclairage permet de réduire jusqu'à 15 % la consommation d'électricité : un geste simple, efficace et bénéfique pour tous.

REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE BROMINES : UN CHANTIER STRUCTURANT POUR LA ZAE DU GRAND EPAGNY SUR SILLINGY

Les travaux de requalification de la route de Bromines, dans la zone d'activités économiques (ZAE) du Grand Epagny, côté Sillingy, ont débuté en septembre dernier. Objectif : transformer cette rue aujourd'hui très passante en un axe plus lisible, plus sécurisé et plus agréable à vivre et à travailler ! Le projet prévoit une meilleure organisation des espaces pour tous les usages : stationnement, cheminements piétons, pistes cyclables et circulation automobile. À terme, cette requalification contribuera à renforcer l'attractivité de la zone, à améliorer le confort des salariés et des visiteurs, et à accompagner le développement des entreprises déjà implantées, comme celles à venir.



Un projet d'envergure, dont la fin est prévue pour l'été 2026.

ENTREPRENDRE SUR LE TERRITOIRE : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Créer, développer ou reprendre une entreprise est une aventure exigeante. Pour soutenir les porteurs de projets, la CCFU s'appuie sur un réseau de partenaires solides et engagés.

IGA (Initiative Grand Anancy) a accompagné en 2025 13 porteurs de projets du territoire, pour un total de 231 000 € de prêts d'honneur accordés. Ces financements jouent un rôle clé pour faciliter le démarrage ou la consolidation d'une activité.

i **Nicolas DUC**
nicolas.duc@initiative-grand-annecy.fr
06 40 77 62 12

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) accompagne quant à elle les entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire traditionnel. En 2025, 2 porteurs de projets du territoire ont bénéficié de cet appui précieux.

i **Nathalie ROS**
nros@adie.org
09 69 32 81 10

La CCFU travaille en étroite collaboration avec ces deux acteurs pour offrir un accompagnement complet, humain et adapté aux besoins locaux.



Petit déjeuner des créateurs du territoire organisé par la CCFU et IGA.

La Maison des services à la personne : un nouveau lieu ressource au cœur du territoire



Depuis novembre 2025, la communauté de communes s'est dotée d'un nouvel équipement structurant avec l'ouverture de la Maison des services à la personne, située 18 route de Paris à La Balme de Sillingy. Implanté au cœur du territoire, ce bâtiment de 500 m² a été conçu pour faciliter l'accès aux services, simplifier les démarches et renforcer l'accompagnement des habitants, en regroupant en un même lieu les principaux acteurs de l'aide à la personne.

UN PROJET PENSÉ POUR SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

En réunissant plusieurs services au même endroit, la Maison des services à la personne offre un **parcours plus fluide et plus efficace** aux usagers, tout en favorisant le travail en réseau entre professionnels. Cette implantation s'inscrit pleinement dans la volonté de proposer un service accessible et humain.

**OUVERT
DEPUIS
NOVEMBRE 2025,**
*un espace dédié à
l'accompagnement
et aux services
de proximité !*

UN LIEU UNIQUE REGROUPEANT DE NOMBREUX PARTENAIRES

La Maison des services à la personne accueille désormais :

> DE MANIÈRE PERMANENTE :

- France Services,
- L'ADMR, association d'Aide à Domicile en Milieu Rural,
- Les CCAS de Sillingy et de La Balme de Sillingy,
- Le Secours Catholique.

> DE MANIÈRE PONCTUELLE SOUS FORME DE PERMANENCES, LES PARTENAIRES DE LA FRANCE SERVICES :

- Mission Locale Jeunes du Bassin Annecien (MLJBA),
- France Renov'74,
- Conciliateur de justice,
- Groupement Transfrontalier Européen (GTE),
- SOLAL (association d'insertion professionnelle)

Ce regroupement permet de proposer un **accueil coordonné, lisible et de proximité**, répondant à des besoins variés : démarches administratives, accompagnement social, aide à domicile, rénovation de l'habitat, insertion ou médiation.

« LA MAISON DES SERVICES À LA PERSONNE PERMET DE RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS DE L'AIDE À LA PERSONNE ET D'AMÉLIORER CONCRÈTEMENT L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ AUX HABITANTS, EN PARTICULIER LES PLUS FRAGILES »

JEAN-PIERRE CASSA,
PRÉSIDENT DE L'ADMR

« ÊTRE PRÉSENT AUX CÔTÉS DE PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES DANS UN MÊME LIEU FACILITE L'ORIENTATION DES USAGERS ET PERMET DE PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT PLUS GLOBAL, DANS UN CADRE ACCUEILLANT ET ACCESSIBLE »

LOLA RASSEMUSSE,
RESPONSABLE
FRANCE SERVICES

« LES ESPACES MIS À DISPOSITION, ET NOTAMMENT LA GRANDE SALLE D'ANIMATION, OFFRENT UN CADRE CONVIVIAL ET ADAPTÉ AUX ÉCHANGES. LES « KfÉ DÉTENTE », ORGANISÉS CHAQUE JEUDI APRÈS-MIDI PAR LE SECOURS CATHOLIQUE, SONT DEVENUS DES TEMPS FORTS DE RENCONTRE ET DE LIEN SOCIAL POUR LES HABITANTS »

SYLVIE, BÉNÉVOLE AU SECOURS CATHOLIQUE ET ANIMATRICE DES KfÉ DÉTENTE

UN BÂTIMENT FONCTIONNEL ET OUVERT À LA VIE LOCALE

Au-delà de l'accueil des services, la Maison des services à la personne a été pensée comme un **lieu vivant et polyvalent**. Elle dispose d'un **espace informatique et de plusieurs salles de réunion équipées**, permettant l'organisation de **conférences, animations, ateliers thématiques ou réunions d'information**, à destination des habitants, des associations ou des professionnels du territoire.



Ces espaces contribuent à faire de la Maison des services à la personne un **véritable lieu d'échanges et de ressources**, au service du lien social et de la prévention.

France Services, à vos côtés pour vos démarches



HORAIRES D'ACCUEIL

La France Services fait évoluer ses horaires et modalités d'accueil. Ces ajustements permettent de clarifier les temps d'accueil avec et sans rendez-vous, afin de faciliter l'organisation de vos démarches.

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

- **Lundi : de 10h à 12h**
- **Du mardi au jeudi : de 9h à 12h**

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS ET PAR TÉLÉPHONE

- **Du lundi au jeudi : de 13h30 à 17h**
- **Vendredi : de 9h à 12h**

La prise de rendez-vous s'effectue par mail, par téléphone ou auprès de l'accueil lors des horaires d'ouverture sans rendez-vous.

UN BOUQUET DE SERVICES À VOTRE DISPOSITION

France Services, c'est un **lieu unique et accessible**, où les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives, en toute simplicité. Les agents sont présents pour vous guider, vous aider à comprendre vos démarches et vous accompagner pas à pas, notamment pour les démarches en ligne.

Le service regroupe un **large bouquet de partenaires**, parmi lesquels :

- la CAF,
- la CPAM,
- les Finances publiques,
- France Travail,
- la MSA,
- l'Assurance retraite,
- La Poste,
- France Titres.



BIENVENUE !
**UNE NOUVELLE
ARRIVÉE AU SEIN
DE L'ÉQUIPE**

Le service France Services accueille **Jessica Le Roux**, nouvelle apprentie. Étudiante en **Brevet de Technicien Supérieur en Économie Sociale et Familiale (BTS ESF)**, elle rejoint l'équipe pour participer à l'accueil des usagers et à leur accompagnement, tout en se formant aux métiers de l'action sociale.

FRANCE RENOV'74 VOUS ACCOMPAGNE POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

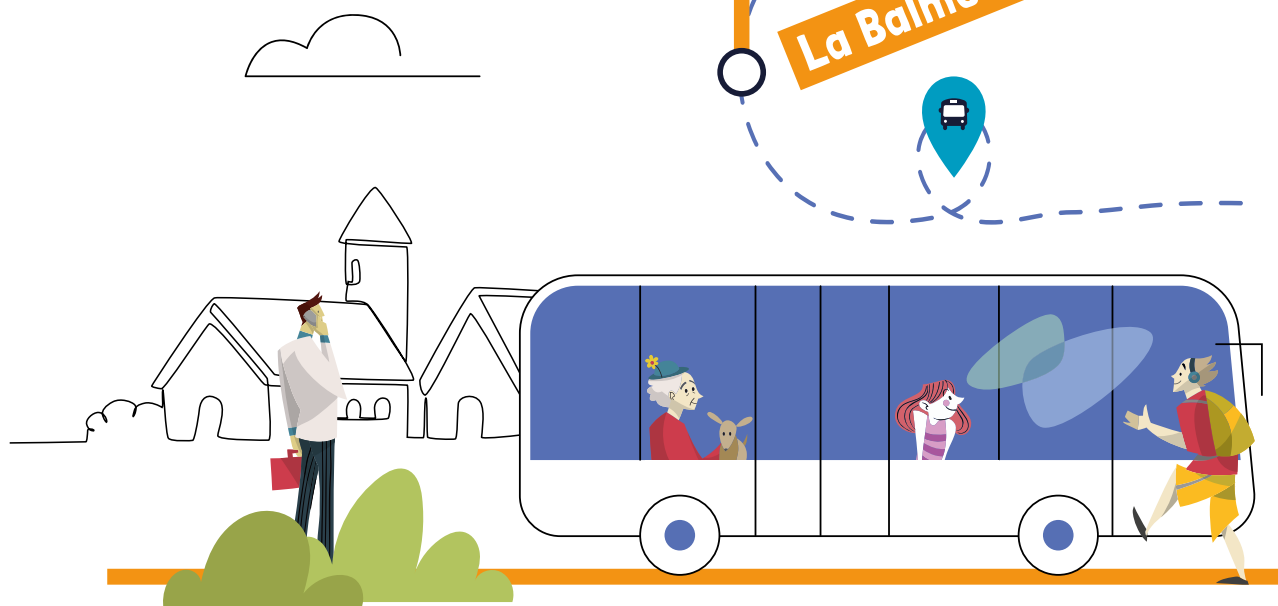
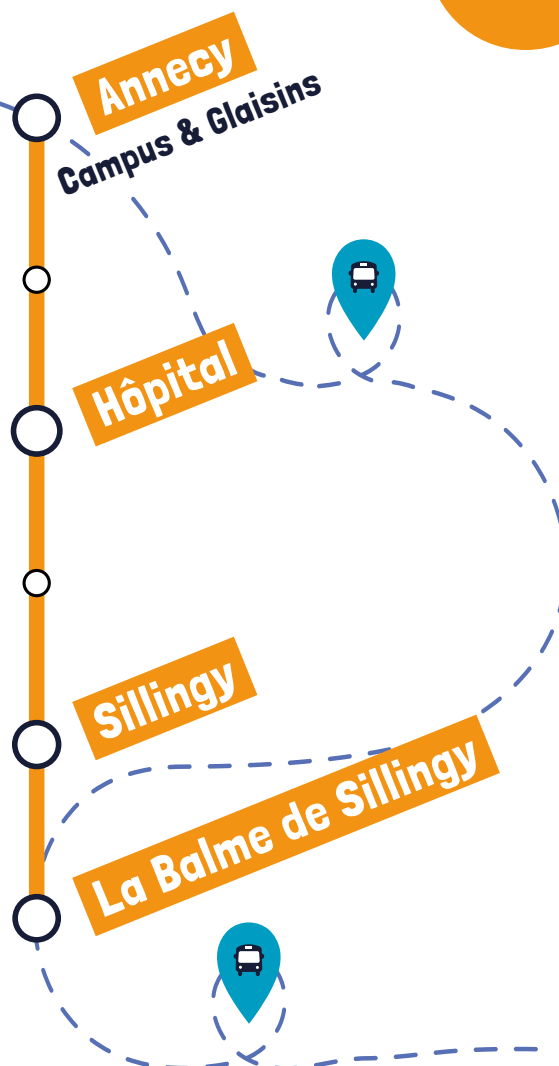
Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre logement et vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Le service d'accompagnement à la rénovation énergétique France Renov'74 vous accueille à France Services lors de ses permanences.

 Pour un premier conseil ou pour prendre rendez-vous, contactez le 04 50 19 19 19.

Vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne :



La SIBRA ROULE jusqu'à vous !



**Connecté à Annecy.
Simplement.**

INFOS à l'Espace Sibra
www.sibra.fr
04 50 10 04 04

NOS PARTENAIRES :

